

## Les sites fortifiés ruraux du Bas-Empire et du Haut Moyen Age dans le bassin mosan

Raymond BRULET

---

Dans une vue générale consacrée à la civilisation mérovingienne de la région mosane, un aperçu sur les sites ruraux fortifiés du Bas-Empire et du début du Haut Moyen Age peut paraître utile car ils constituent l'un des éléments importants de notre connaissance du passage du monde de l'Antiquité vers le monde médiéval.

La région envisagée, le bassin de la Meuse, se confond assez bien pour l'époque romaine tardive avec la *Civitas Tungrorum*.

Malheureusement, la matière est pauvre parce qu'elle manque de documents archéologiques péremptoires pour la période mérovingienne, essentiellement.

Les fouilles récentes menées sur des fortifications de hauteur en région mosane ont conduit la plupart du temps à la reconnaissance de forteresses rurales du Bas-Empire; la continuité d'occupation ou la réoccupation de celles-ci, à l'époque mérovingienne, demeurent difficiles à établir. Le statut social des occupants et la fonction remplie par les fortifications ne sont pas moins aisés à déterminer.

De nombreuses difficultés quasi insurmontables affaiblissent notablement la valeur des renseignements que l'on peut obtenir à l'examen archéologique des fortifications rurales. Parmi ces difficultés, on retiendra surtout: le mode d'implantation des fortifications, le caractère présenté par les organes de défense, le caractère de l'habitat, la carence de matériel archéologique.

L'implantation des forteresses rurales, offre un point commun: le choix du site se porte principalement sur une colline, sur un promontoire rocheux ou sur un éperon contourné par un cours d'eau; le site se trouve donc actuellement mis en défense par la nature elle-même.

On connaît peu d'exceptions à cette règle, comme celle de la forteresse de Thiers (Puy-de-Dôme), dénommée *castrum* par Grégoire de Tours, localisée en plaine et dont les moyens de défense ont dû être élevés artificiellement.

Le choix topographique n'entraîne aucune uniformité de plan; la superficie peut être extrêmement variable et les organes de défenses offrir de grandes variantes.

Dans plusieurs cas, la défense naturelle du plateau suffit à elle-même; l'adjonction d'un ouvrage défensif du côté le moins protégé se traduit souvent par la constitution d'un barrage sur l'éperon. Il peut s'agir de fossés, de levées de terre, d'un mur en maçonnerie où, tant dans la forme que dans les matériaux, on trouvera autant de différences qu'il y a de fortifications.

Au surplus, les sites peuvent avoir fait l'objet de mises en défense très similaires, tant antérieurement que postérieurement aux époques qui nous occupent.

Les traces d'habitats ou d'établissements, à l'intérieur des forteresses, sont extrêmement fugitives. En pays mosan, on signale essentiellement des traces de clayonnage ou des trous de pieux dont l'état de conservation n'autorise jamais la restitution de la bâtisse.

Le matériel archéologique récolté dans certains de ces refuges, pour l'époque mérovingienne en tout cas, demeure extrêmement rare ou y figure en très petite quantité et n'aide guère à l'établissement de leur chronologie.

Qu'un certain nombre de redoutes aient été construites durant le Bas-Empire en pays mosan ne fait aucun doute. Mais la construction, voire l'utilisation de celles-ci, à l'époque mérovingienne demeure pour le moins difficile à assurer.

Dans le débat, un élément d'importance mérite d'être pris en considération: il s'agit de nécropoles retrouvées anciennement à proximité des sites de hauteur et récemment réétudiées, surtout par M. A. Dasnoy. Mais il nous semble que ces deux sources d'information concomitantes n'ont pas été suffisamment confrontées. Par la suite, nous évoquerons les fortifications du Bas-Empire et celles du début du Haut Moyen Age.

## 1. LES NECROPOLES

La liaison d'un certain nombre de nécropoles avec des fortifications anciennes a déjà été mise en avant plus d'une fois, vu la proximité des ensembles archéologiques et vu le caractère particulier des inhumations. On a même utilisé cette liaison comme critère de reconnaissance des groupes de Lètes et de Fédérés dont nous entretenons les textes. Mais l'emploi des termes utilisés dans les sources anciennes peut paraître ici extrêmement périlleux, dans la mesure où ils ont pu concerner d'autres groupes germaniques que ceux visés par notre propos.

Nous prendrons en considération les exemples les plus connus: il s'agit des cimetières de Furfooz, de Vireux-Molhain, d'Eprave/Han-sur-Lesse, de Thon et de Pry, pour lesquels le voisinage d'une fortification tardo-romaine est bien établi.

Le caractère germanique des groupes ayant été ensevelis dans les nécropoles énumérées, ne peut faire de doute. Il suffira de comparer le mobilier retrouvé dans ces champs-de-repos avec celui qui figure dans une nécropole d'un *castellum* relevant de l'armée régulière comme celui d'Oudenburg (10 % de mobilier germanique seulement) ou avec des cimetières urbains (Tournai, Tongres).

A Furfooz, la petite nécropole, installée dans les ruines des thermes, en contrebas du fort, date du dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle et les inhumations se prolongent dans le courant du début du siècle suivant.

A Vireux, Montagne des Vignes, les inhumations couvrent la fin du IV<sup>e</sup> siècle et se poursuivent jusqu'au milieu du Ve siècle.

Autour de la forteresse d'Eprave se sont développés des cimetières utilisés de la fin du IV<sup>e</sup> siècle au VIII<sup>e</sup> siècle (Han-sur-Lesse) ou du milieu du Ve siècle au milieu du VI<sup>e</sup> siècle (Devant-le-Mont) ou au VII<sup>e</sup> siècle (Sur-le-Mont et Derrière-le-Mont).

A Thon-Samson et à Pry (Tombois), les cimetières sont utilisés de la fin du IV<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup> siècle.

Quelles conclusions ressortent de l'examen rapide des sites recensés ? En premier lieu, on a déjà fait remarquer souvent que les inhumés et les occupants des fortifications de hauteur correspondantes offraient tous les caractères de groupes militaires germaniques, socialement avancés.

En second lieu, on déduira de l'étude de ces cimetières que les communautés envisagées ont détenu les fortifications à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle au plus tôt, sans interruption, semble-t-il, jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

Enfin, dans quelques cas, une césure, à placer vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle, paraît bien effective, dans l'utilisation des cimetières.

## 2. LES FORTIFICATIONS DU BAS-EMPIRE

On abordera successivement les problèmes de chronologie des fortifications, et ceux du statut de la communauté et de la fonction des fortifications rurales.

La confrontation du matériel archéologique retrouvé dans les fortifications les plus importantes aide à affiner la chronologie d'occupation de celles-ci. En particulier, le monnayage qui en provient, est extrêmement abondant pour le IV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à plusieurs milliers de pièces, et offre une valeur statistique que l'on commence à bien cerner par comparaison avec l'étude de la circulation monétaire du temps.

Des résultats de plusieurs travaux, on peut conclure que certaines fortifications ne paraissent avoir été utilisées qu'au début du Bas-Empire (fin III<sup>e</sup> siècle ou première moitié du IV<sup>e</sup> siècle), comme celles de Nismes, la Roche Trouée et Ben-Ahin ou qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, comme Falaën et Pry.

Un dernier groupe est constitué par les fortifications occupées durant tout le Bas-Empire; il s'agit de Furfooz (Hauterecenne), Vireux, Eprave et Dourbes (La Roche à Lomme).

Si l'on examine les quatre sites évoqués, une césure dans l'occupation de ceux-ci est très apparente vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle; elle est évidente sur le plan numismatique; elle peut l'être aussi, sur le plan archéologique, puisque plusieurs d'entre eux ont révélé des couches d'incendie bien datées des règnes de Magnence-Décence.

C'est ici qu'intervient dans le même sens le témoignage fourni par les nécropoles voisines des sites fortifiés qui ne furent manifestement pas utilisées avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Tout se passe comme si la césure en question correspondait à une profonde modification des occupants des sites concernés, suite aux difficultés politiques des années 350 et suivantes.

La fouille de la fortification de Furfooz a permis de proposer une explication circonstanciée à ce phénomène. La construction des thermes, jouxtant le fort, a pu être datée du début du Bas-Empire. Ils attestent que le fort fut occupé, en première main et de manière plus ou moins permanente, par un contingent romanisé. En revanche, la destruction des thermes, dont le site a servi de nécropole à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, indique que la fortification fut réutilisée en seconde main par une communauté germanique, offrant peu de continuité ou de similitude avec le groupe précédent.

Par manque d'indice funéraire sur les occupants de première main de ce type de fortification, on ignore tout de leur statut social ou administratif; deux possibilités d'explication s'offrent néanmoins.

Les fortifications décrites peuvent s'intégrer dans un système de défense du territoire en profondeur, tel qu'il a été mis sur pied, à plusieurs reprises, au début du Bas-Empire, et avoir été occupées par des contingents auxiliaires de l'armée régulière.

Les fortifications évoquées peuvent aussi dépendre de vastes domaines gallo-romains et avoir été construites par leurs propriétaires pour servir de refuge. L'importance de ces refuges privés est accrue en Gaule septentrionale, vu qu'aucun indice probant ne nous a été fourni par l'archéologie sur les prétendues fermes fortifiées que l'on retrouve couramment dans d'autres régions de l'Empire.

Les témoins matériels issus des redoutes en question tendent néanmoins à retenir davantage la première explication.

En revanche, le caractère de l'occupation des fortifications, à partir de 450, est plus facile à appréhender, vu l'apport de renseignements qui nous sont fournis par les nécropoles. Les communautés germaniques, d'un rang social assez élevé, que l'on y découvre, sont manifestement des milices d'appoint, très certainement reconnues par Rome, imposées d'elles-mêmes, acceptées ou transplantées par Rome, tout en conservant leurs propres usages. Après la fin de la domination impériale, elles se maintiendront sur place, sans grande différence perceptible, comme si les grandes invasions de 406 n'avaient été pour elles qu'un épisode historique sans grande importance.

Cette continuité d'occupation est bien attestée jusqu'au milieu du Ve siècle par le mixage des sépultures appartenant à la seconde moitié du IVe siècle et celles de la première moitié du Ve siècle et pour Furfooz par un petit trésor monétaire de l'époque de Valentinien III.

Mais pour compléter cette enquête sur la fonction des fortifications de hauteur du bassin de la Meuse, on ne peut passer sous silence l'existence d'un certain nombre de redoutes qui n'offrent pas les mêmes caractères que les forteresses précédentes; elles n'ont pas le support d'une nécropole voisine pour nous renseigner sur le statut du groupe local et se singularisent par un matériel archéologique très réduit comme c'est le cas pour le "Cheslain" d'Ortho. Même si plusieurs d'entre elles ont livré des traces d'aménagements successifs, elles ne peuvent remplir d'autres rôles que celui de refuge temporaire.

Deux types de fortifications coexistent donc, dans le bassin mosan, durant le Bas-Empire et la première moitié du Ve siècle. Si le caractère militaire ou paramilitaire de certaines d'entre elles paraît établi, tout au plus peut-on imaginer, pour les autres, qu'elles aient été utilisées comme refuges et éventuellement entretenues par des communautés rurales. Nous manquons de renseignements chronologiques pour appréhender la durée ou les périodes d'utilisation de ces dernières.

### 3. LES FORTIFICATIONS MEROVINGIENNES

Dans un certain nombre de nécropoles, en rapport avec des fortifications citées plus haut, on assiste soit à un abandon, vers le milieu du Ve siècle, soit à un déplacement des cimetières.

Peut-on utiliser cet indice pour établir que les forteresses en question ont été abandonnées à ce moment ? La chose paraît possible, comme si de profondes modifications avaient affecté les communautés locales.

On pense en premier lieu à la construction de nouveaux habitats, tels que l'archéologie nous les révèle depuis quelques années seulement, spécialement dans la plaine ou dans la vallée de la Meuse: on pense aussi à l'abandon des fortifications qui ont perdu totalement leur sens, dès le moment où les communautés mérovingiennes ne se considèrent

plus comme les alliés de l'Empereur d'Occident. D'autres facteurs ont pu jouer, comme par exemple de nouvelles migrations germaniques, sur lesquelles on sait peu de choses.

Toujours est-il que la fortification paraît reléguée, dès ce moment, c'est-à-dire à partir du milieu du Ve siècle et pour toute la durée de la période mérovingienne, à la seule fonction de refuge.

Les fouilles archéologiques menées dans les principaux sites concernés ne permettent pas d'envisager une autre possibilité. L'occupation est extrêmement réduite, à en juger par le matériel archéologique retrouvé; les défenses ne font pas l'objet de grands travaux de restauration.

A Eprave, on signale quelques tessons de céramique mérovingienne recueillis au cours des fouilles anciennes.

A Vireux, il existe un certain nombre d'objets des VIe et surtout VIIe siècles, comme des armes, plaque-boucle damasquinée et un denier du VIIIe siècle.

Au "Château des Fées" à Bertrix, on a répertorié quelques pièces d'armement.

A Furfooz, enfin, outre la présence d'un bel échantillonnage d'objets des VIe et VIIe siècles, la chronologie du premier retranchement demeure peu précise et son rattachement à cette période n'est pas exclue.

Cette réduction au simple rôle de refuge que nous attribuons aux fortifications mosanes d'époque mérovingienne est aussi largement tributaire de la qualité de la recherche archéologique.

On ne peut oublier que dans d'autres régions, les sources littéraires et la recherche tendent actuellement à nous offrir de la fortification rurale mérovingienne une physionomie plus diversifiée.

Les textes parfois révélateurs, mais pour des contrées plus éloignées, insistent sur la précarité des établissements défensifs ou sur leur caractère de refuge.

Grégoire de Tours, évoquant la fortification de Chastel-Marlhac, en Auvergne, indique que la forteresse se trouvait plutôt défendue par ses hautes falaises que par des remparts construits.

Il évoque plusieurs forteresses rurales similaires comme celle de Grèze sur un relief isolé et abrupt et celle de la Woèvre, peut-être un éperon de la Meuse: Childebert II se dirige vers le lieu où Ursuin et Berthefried s'étaient enfermés. C'était un domaine dans un *pagus* de la Woèvre, qui dominait une montagne escarpée. On rapportait qu'une "forteresse avait existé anciennement en ce lieu, mais maintenant elle n'était plus fortifiée par le travail de l'homme, mais seulement par la nature".

Assurément, l'inexistence d'habitat dans les fortifications mérovingiennes ne permet guère d'aller plus avant dans l'interprétation de leurs fonctions.

Mais cela ne peut nous faire oublier que certaines fortifications mérovingiennes offraient des caractères bien différents.

La colline de la Woèvre, citée plus haut, recelait, sur son sommet, une basilique construite en l'honneur de saint Martin.

D'après Fortunat, la forteresse de l'évêque Nicet sur la Moselle se présente sous la forme d'une montagne qui se dresse en une haute masse escarpée et élève sa cime altière sur la rive rocheuse; son point culminant domine d'une grande hauteur. Un beau palais est construit sur le point le plus élevé de ce rocher. L'évêque a voulu enfermer d'un mur un vaste espace, et, à elle seule, cette maison fait presque un château. Ce palais est supporté par des colonnes de marbre. A l'opposé, la tour qui se trouve sur le chemin d'accès sert de chapelle et contient les armes pour les hommes de guerre.

Les fouilles intéressantes de Larina dans l'Isère ont permis de mettre au jour des bâtiments d'habitat en pierre relativement complexes et réalisés en sept étapes de construction s'étalant probablement sur deux siècles, dans un site fortifié. Les fouilles de Larina montrent, pour une région plus méridionale tout au moins, qu'il devait exister un type d'habitat rural aristocratique encore mal connu, au sein des fortifications.

Le refuge n'est pas la seule interprétation que l'on puisse attribuer aux fortifications de hauteur mérovingiennes.

Notre désarroi vient d'une longue méconnaissance de l'habitat mérovingien des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles dont la physionomie est mal appréhendée ou que l'on découvre sans pouvoir en saisir les composantes socio-économiques.

La vallée de la Meuse avec l'information qu'elle nous livre à jet continu depuis quelques années, devrait, à l'avenir, fournir l'occasion d'affiner les résultats en cette matière et permettre de développer des programmes de recherches plus essentiels, sur la transition des Ve et VI<sup>e</sup> siècles, qui, à tout prendre, mérite autant d'attention aujourd'hui, pour la région mosane, que la transition des IV<sup>e</sup> et Ve siècles, il y a trente ans.

## BIBLIOGRAPHIE

- BÖHME, H.W., 1974 - Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen Unterer Elbe und Loire, in *Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*, 19, Munich.
- BRULET, R., 1973 - La Roche à Lomme à Dourbes, in *Archaeologia Belgica*, 160, Bruxelles.
- BRULET, R., 1975 - *Recherches archéologiques sur le Bas-Empire romain dans les Civitates Turnacensium Camaracensium et Tungrorum. Etude de l'occupation du sol et de la défense du territoire*, Louvain, (thèse de doctorat inédite).
- BRULET, R., 1978 - *La Fortification de Hauterence à Furfooz*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 13, Louvain-la-Neuve.
- BRULET, R., COULON, G., 1977 - *La nécropole gallo-romaine de la Rue Perdue à Tournai*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 7, Louvain-la-Neuve.
- DASNOY, A., 1967 - 1968 - Le cimetière situé Devant-le-Mont à Eprave (Ve - VI<sup>e</sup> siècles), in *A.S.A.N.*, 54, pp. 61 - 108.
- DASNOY, A., 1968 - La nécropole de Samson (IV<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles), in *A.S.A.N.*, 54, pp. 277 - 333.
- DASNOY, A., 1969 - La nécropole de Furfooz, in *A.S.A.N.*, 55, pp. 121 - 194.
- DASNOY, A., 1978 - Quelques tombes du cimetière de Pry (IV<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles) (Belgique, Province de Namur), in FLEURY, M., PERIN, P., (édit.), 1978-*Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin. Actes du Colloque de la IV<sup>e</sup> Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris, 1973)*, Paris, pp. 69 - 79.
- DOYEN, J.-M., 1980 - Fouilles à la "Roche Sainte-Anne" (Nismes - Viroinval; Province de Namur), Campagnes 1976 - 1979, in *Amphora*, 19, pp. 3 - 23.
- DOYEN, J.-M., LEMANT, J.-P., 1984 - La fortification de Vireux, t. I: Les monnaies, in *Amphora*, 35.
- FAIDER-FEYTMANS, G., 1951 - Sépultures du IV<sup>e</sup> siècle à Tournai, in *Latomus*, 10, pp. 29 - 52.
- MERTENS, J., REMY, H., 1971 - Le Cheslain d'Ortho, refuge du Bas-Empire, in *Archaeologia Belgica*, 129, Bruxelles.
- MERTENS, J., REMY, H., 1973 - Un refuge du Bas-Empire à Eprave, in *Archaeologia Belgica*, 144, Bruxelles.
- MERTENS, J., VAN IMPE, L., 1970 - Het laat-romeins grafveld van Oudenburg, in *Archaeologia Belgica*, 135, Bruxelles.
- NENQUIN, J.A.E., 1953 - La nécropole de Furfooz, in *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 1, Gand.

ROOSENS, H., 1968 - Laeti, Foederati und andere spätrömische Bevölkerungsniederschläge im belgischen Raum, in *Archaeologica Belgica*, 104, Bruxelles.

VANVINCKENROYE, W., 1984 - *De Romeinse zuidwest - begraafplaats van Tongeren*, Publikaties van het Provinciaal gallo-romeins Museum te Tongeren, 29, Tongres.

## DISCUSSION

*Président de séance:* A. DASNOY

A. DASNOY

Attire l'attention des auditeurs sur l'existence d'autres sites mosans fortifiés, en particulier celui de Maastricht. L'étude de ces endroits résoudra peut-être certains problèmes toujours en suspens.

J. STRAUS

Pensez-vous que les invasions de 406 aient atteint le sud de la Belgique ? Si l'on se rapporte à l'attestation de saint Jérôme, Tournai aurait été détruite lors de ces incursions. Les fouilles confirment-elles ce témoignage ?

R. BRULET

En milieu rural, les invasions laissent peu de traces. Au contraire, en milieu urbain, on se heurte au problème de datation des différentes couches d'incendies. Elles correspondent soit aux razzias de la fin du IIe siècle, aux couches se rapportant aux grandes invasions de 275 ou à d'éventuelles traces d'incendies de la fin du Bas-Empire. Toutes ces invasions sont également attestées par les trésors monétaires. Généralement dans nos régions, on ne connaît pas les tracés d'enceintes. C'est ainsi que les fouilles de Maastricht vont apporter un éclairage nouveau en ce domaine.

J. STRAUS

Pour expliquer la présence de nombreux tessons de céramique sigillée décorés à la molette de symboles chrétiens, certains ont émis l'hypothèse que des potiers d'Argonne, devant l'invasion de 406, étaient venus s'installer dans nos régions. L'absence d'information, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, pourrait-elle s'expliquer par la non-agression de nos contrées ?

R. BRULET

Il faut tenir compte d'une longue tradition historique qui voulait que le Ve siècle fut une période délaissée. Or, depuis quelques années, les recherches archéologiques ont permis de mettre au jour les premières habitations et d'esquisser des filiations dans le domaine de la céramique.

J. WILLEMS

Existe-t-il des trésors monétaires datés du début du Ve siècle ?

R. BRULET

Un nombre restreint de trésors correspond à cette période. La production monétaire dans le nord de la Gaule est arrêtée dès 402, en outre, nous possédons peu d'informations précises sur le système monétaire du Ve siècle. Celui-ci n'est actuel-

lement que soupçonné au travers de trouvailles sporadiques et de quelques trésors de pièces.

J. WILLEMS

Cette carence est peut-être liée à la rareté des recherches archéologiques en sites d'habitats.

R. BRULET

Bon nombre de sites fortifiés portent le nom de ville. C'est le cas par exemple des sites du nord de la France et de Maastricht. A l'intérieur de ces structures, les traces anthropiques sont abondantes et fournissent dans leurs couches d'incendie plusieurs éléments datables avec précision.

J. WILLEMS

Souligne la destruction de nombreuses couches d'habitats lors des grands chantiers de travaux publics contemporains.



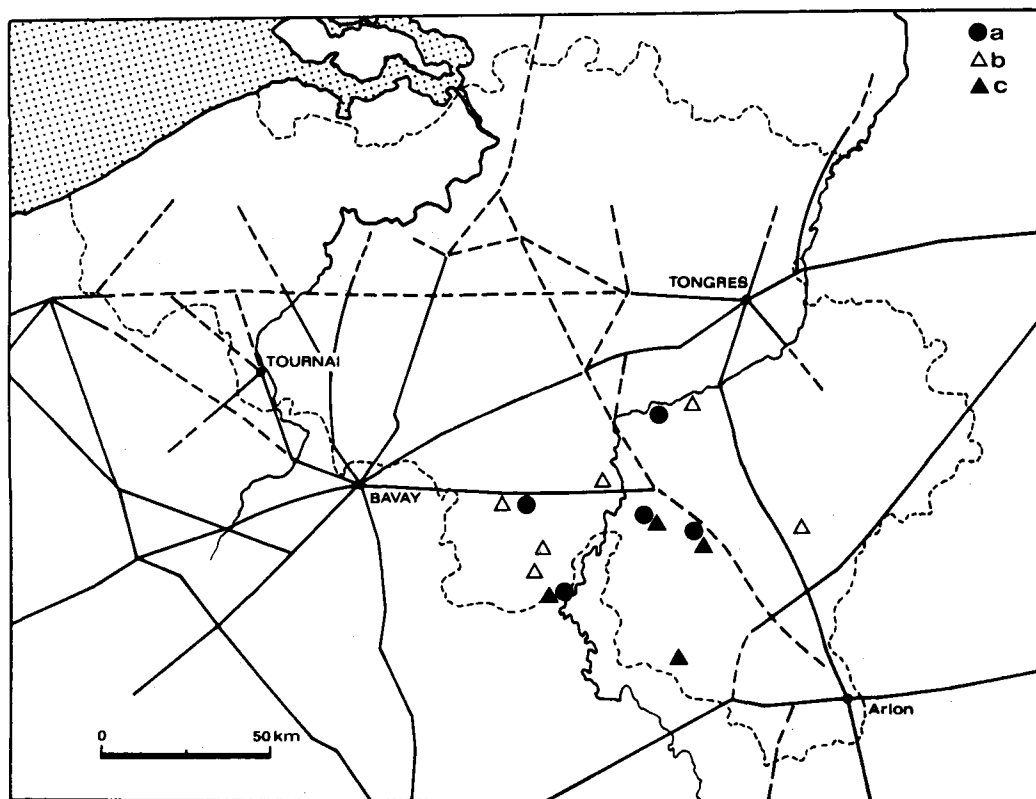


FIGURE 1 — Carte de répartition des sites mentionnés dans le texte.

- a) Nécropoles du Bas-Empire romain associées à des fortifications rurales : Furfooz, Eprave, Han-sur-Lesse, Thon, Pry et Vireux-Molhain.
- b) Fortifications rurales du Bas-Empire : Nismes, Ben-Ahin, Falaën, Pry, Dourbes, Ortho.
- c) Fortifications occupées au Bas-Empire à l'époque mérovingienne : Bertrix, Eprave, Furfooz, Vireux-Molhain.

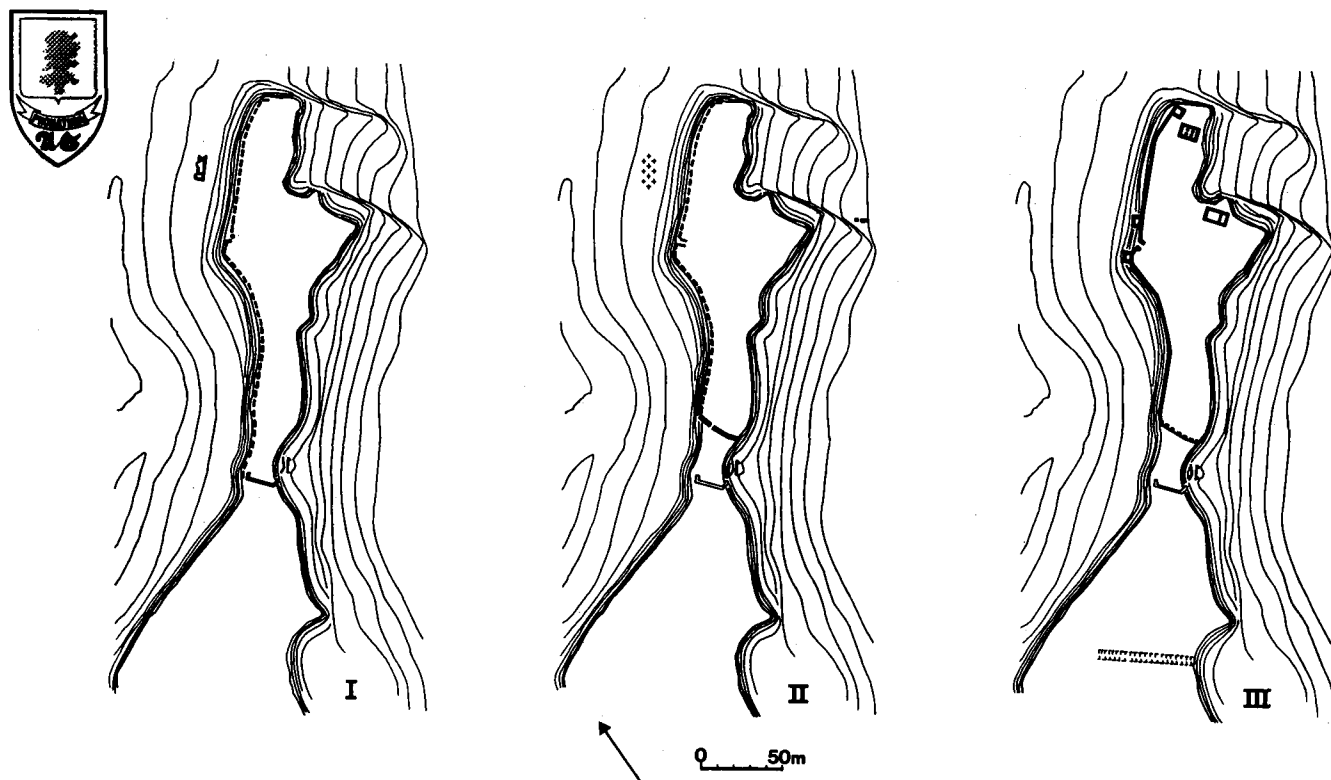


FIGURE 2 — Evolution chronologique de la forteresse de Hauterecenne à Furfooz :

- I. Dernier tiers du IIIe — milieu du IVe siècle.
- II. Dernier tiers du IVe siècle — début du Ve siècle.
- III. Période médiévale (d'après R. Brulet).

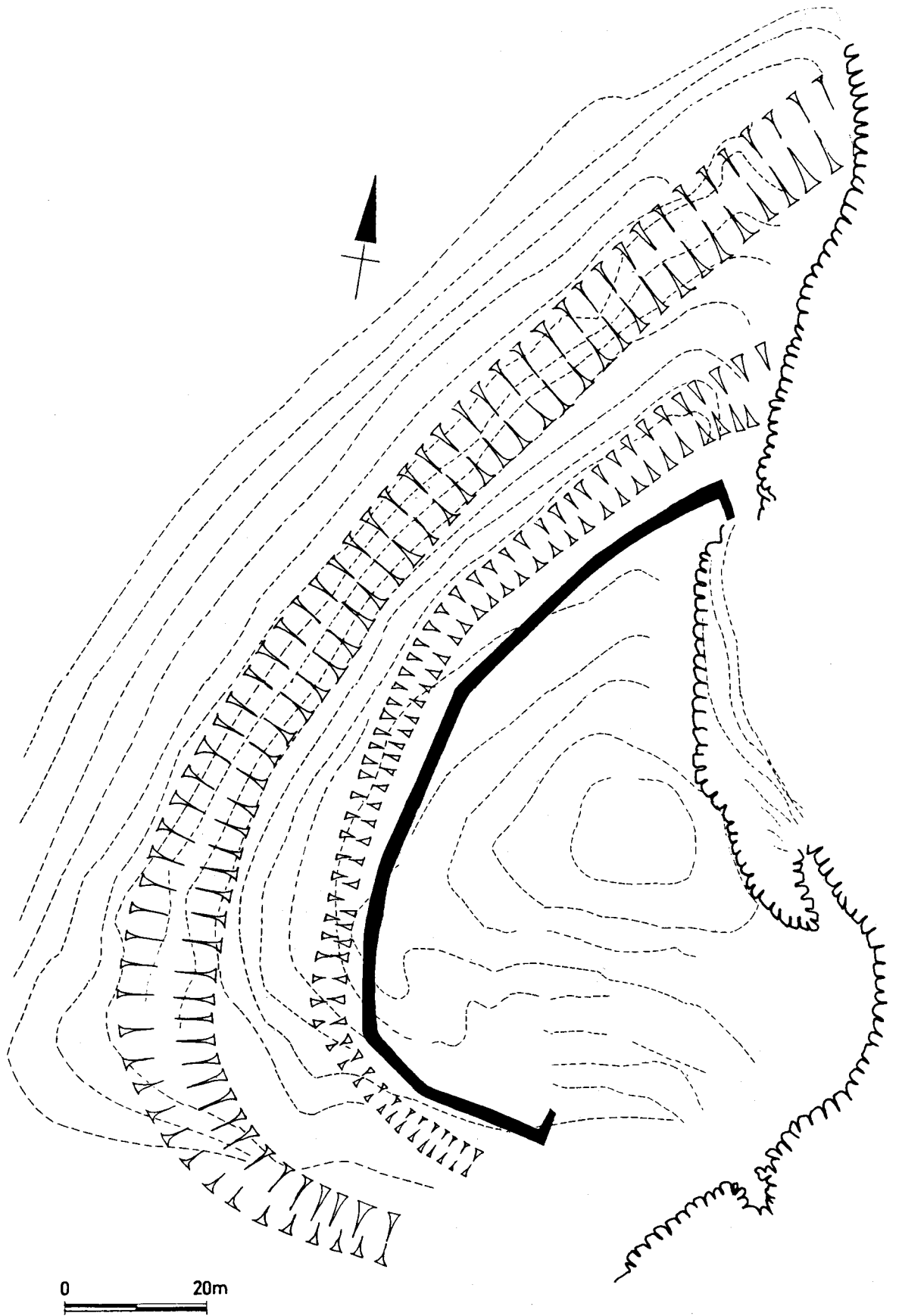


FIGURE 3 — Plan de la fortification du Bas-Empire d'Eprave (d'après J. Mertens et H. Rémy).